

Amap du poète

Réunion du 9 octobre

Présentation du « Collectif » par Pascal.

Le projet a germé entre amis juste après le confinement. Les raisons/ motivations (Bio, légumes frais et de saison, moins de transports, soutien agriculture AB), lien social.

Delphine est présidente, Pascal trésorier et Nanja secrétaire, lors du dépôt des statuts à la préfecture le mois dernier.

Les détails : Travail avec le collectif percheron Les légumes sont cultivés par Anthony ([cliquer sur le lien pour en savoir plus](#)). 2 tailles de paniers hebdomadaires : 13,50 et 18 €. Il n'est pas possible de changer de type de panier en cours de saison. On peut s'associer à plusieurs personnes/familles. Il n'y a pas de période d'essai possible. Il y aura 2 semaines de pause pendant les fêtes de fin d'année.

Pas de poids défini car les légumes sont plus ou moins lourds. Exemples de paniers : Le 2 septembre, le petit panier était constitué : 1 salade, 1 kg pommes de terre, 1 aubergine pièce (belle pièce) 1 kg poireau, 1 bouquet persil 1 concombre, 500 g poivron. Pour le grand, tout ça + 1 kg tomates et 500 g courgettes.

- Les œufs viennent de [chez Didier](#). Ils sont vendus par multiples de 6. En vrac (penser à apporter ses propres boîtes). Compter 2,28 € les 6 œufs.
- Quand le fonctionnement sera rodé, à priori vers avril 2021 pour le deuxième semestre, nous ouvrirons à d'autres producteurs du collectif pour le pain, la viande... ([voir les autres possibilités](#)). Ce sera une fois par mois, le samedi matin (impossible le mercredi soir pour le Collectif Percheron car le camion est déjà plein)

Organisation (présentée par Nanja, Pascal et Delphine)

- Fonctionnement d'une Amap – différence entre adhésion à l'association Amap du Poète et contrats avec le collectif Percheron.
- Les tâches sont partagées. Dans une Amap, tout le monde participe. Il ne s'agit pas juste de venir récupérer son panier. Tous les mercredis, des bénévoles de l'association se relaient pour tenir une permanence à partir de l'arrivée du camion. Il faut impérativement 2 personnes de 16h45 à 18h00, puis 2 autres pour superviser la remise des paniers de 18h à 20h30. La présence doit tourner entre les adhérents, mais il faut compter au maximum 4 présences pour chaque adhérent d'ici le mois de mai (si on est 20 adhérents, 2 présences si on est 40). Un outil collaboratif (Framadate) sera mis en place pour que chacun puisse s'inscrire.

- Des référents sont nécessaires pour savoir qui gère quelle tâche dans l'association (adhésion, relation avec le paysan, distribution). et : Présentation des référents (voir liste RI)
- **Question** : panier tout prêt ou à faire. Votre avis ? Tout prêt est préférable pour des questions sanitaires, mais cela demande plus de préparation.
- En cas d'absence, il faut prévenir, voir si quelqu'un d'autre peut venir récupérer le panier. Si ce n'est pas le cas, le panier sera partagé entre les adhérents ou offert à une association.
- L'association a choisi de ne pas avoir de compte en banque pour limiter les frais inutiles. L'adhésion de 20€ (si possible en liquide ou par chèque au nom du trésorier) pour un an à l'Amap du Poète comprend une part de 10€ pour l'adhésion à l'AMAP Ile de France (qui propose des formations pour tous et accompagne les Amap de la région). Le reste de l'adhésion doit couvrir nos frais (achat de balances pour peser les légumes, tréteaux pour les entreposer, filets à provisions...). Nous avons eu la chance de bénéficier d'une donation de 500 euros par une entreprise qui nous évite d'être dans le rouge la première année, alors que les investissements sont les plus importants.
- L'association sert d'intermédiaire avec le paysan, mais les contrats sont signés avec eux et le règlement est à l'ordre du Collectif Percheron. Il se fait obligatoirement par chèque, car c'est plus facile pour eux de savoir où ils en sont qu'attendre d'éventuels virements. Rappel : Il ne doit pas y avoir d'échange d'argent pendant les distributions, car il n'y a pas de vente.
- Nous avons signé une convention avec la mairie pour l'utilisation du marché à titre gratuit.
- Nous souhaitons mettre en place une tarification sociale. Nous verrons comment faire pour y parvenir. La mairie nous a laissé entendre qu'elle pourrait nous soutenir par une subvention qui permettrait de baisser le prix des paniers pour les familles défavorisées.
- Les autres Amap de Colombes ont pu continuer à fonctionner pendant le confinement, donc même si la situation devait se compliquer, cela ne devrait pas nous empêcher de poursuivre.

Communication : (Fabio)

- Nous mettons en place un site internet qui devrait être accessible début novembre. il y aura des recettes et chacun pourra proposer des idées de recettes.
- Nous ouvrirons un groupe Whatsapp pour les adhérents, réservé aux infos pratiques (retard à une distribution, empêchement...)

Adhésion (Nanja) :

- Pour adhérer, il faut remplir le formulaire joint à ce message. Il faut également signer le contrat avec le collectif percheron. Nous vous proposons de passer nous remettre les documents mercredi 14 octobre entre 19 et 20h au 83 rue Edouard Vaillant ou de les laisser dans la boîte aux lettres si c'est plus simple pour vous.

- Date limite : 16 octobre au plus tard car Anthony a besoin de savoir 15 jours à l'avance le nombre de paniers qu'il devra préparer.
- Pour démarrer, il faut un minimum de 20 adhérents, et un maximum de 40. Ceux qui arriveront après seront sur liste d'attente.